

Pour une interprétation sociocognitive de l'évolution sémantique des emprunts lexicaux¹

par

Anika FALKERT
Université d'Avignon

Abstract: Borrowability and use of loanwords are topics that have been addressed by various fields of linguistics (especially historical linguistics and contact linguistics). Unfortunately, traditional studies in lexical semantics fall short when it comes to analysing the evolution of loanwords. In this paper, I will argue that recent trends in cognitive grammar (including usage-based models of language) can provide a better understanding of the trajectories of semantic change in loanwords. Finally, I will discuss some methodological issues related to research design in the emerging field of cognitive sociolexicology.

1. Introduction

Le phénomène de l'emprunt linguistique fait l'objet d'un nombre considérable de recherches en sciences du langage (notamment en linguistique historique et en sociolinguistique). Or, on constate que, depuis quelques années, la question de l'intégration et de l'utilisation de mots étrangers attire également l'intérêt de chercheurs de domaines connexes tels que la typologie (v. Tadmor *et al.* 2010)² ou l'apprentissage des langues (v. Major 2001 ; Nevins et Brown 2009 ; Lovely 2011). Comme tout autre élément lexical, les emprunts peuvent subir des modifications sémantiques, soit au moment même de leur intégration à la langue emprunteuse, soit à un stade ultérieur.

Dans le cadre de cette contribution, nous souhaitons discuter dans quelle mesure les théories contemporaines en linguistique cognitive (notamment les approches basées sur l'usage) peuvent contribuer à une meilleure compréhension de l'évolution sémantique des emprunts et du fonctionnement des emprunts en général. Dans un premier temps, nous donnerons un bref aperçu de la problématique de l'emprunt et des différents types de changements de sens qui peuvent affecter les emprunts lexicaux. Ensuite, nous procéderons à un bref rappel de l'histoire de la sémantique lexicale. Enfin, nous tenterons d'évaluer l'apport des avancées théoriques de la grammaire cognitive, notamment des modèles basés sur l'usage, à l'étude de l'évolution sémantique des emprunts lexicaux³. Pour ce qui est des exemples cités dans l'article, nous nous limiterons aux emprunts du français à l'anglais.

2. L'emprunt lexical, un phénomène bien connu ?

Selon *Le Petit Robert* (désormais *PR*), le terme *emprunt* désigne l'« acte par lequel une langue accueille un élément d'une autre langue » ou bien un « élément (mot, tour) ainsi incorporé ». Il est très rare que l'emprunt affecte le noyau dur de la langue, qui se compose de la structure phonologique et grammaticale : l'emprunt est donc lexical, par excellence⁴.

¹ Article écrit dans le cadre du projet de coopération bilatérale entre l'Université « Alexandru Ioan Cuza » de Iași et l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, intitulé *Emprunt linguistique, créativité lexicale et comportement verbal chez les trilingues - COMPVERB* - Programme d'Actions Intégrées (PAI) Brâncuși / Partenariat Hubert Curien, Roumanie-France, 2011-2012 (contrat n° 509/2011). Ce projet a été réalisé dans le cadre du programme Capacități – PN II, déroulé avec l'aide de ANCS (Autoritatea Națională pentru Cercetare Științifică) et UEFISCDI (Unitatea Executivă pentru Finanțarea Învățământului Superior, a Cercetării, Dezvoltării și Inovării), pour la partie roumaine et le Ministère français des Affaires Étrangères, avec le soutien du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour la partie française.

² V. à ce propos le projet de recherche « Loanword typology : toward the comparative study of lexical borrowability in the world's languages » (<http://www.eva.mpg.de/lingua/files/lwt.html>).

³ Nous entendons ici par *grammaire* une théorie détaillée, complète et cohérente de la structure du langage.

⁴ Pour ce qui est de la typologie des emprunts à l'anglais, nous suivons Claude Poirier (1980 : 68 *sq.*) dans sa distinction entre emprunts lexicaux ou formels (comme p. ex. au Québec *building* 'édifice'), emprunts

Quand une langue accueille un élément d'une autre langue, celui-ci est considéré d'abord comme un intrus qui n'est pas reçu immédiatement dans la langue emprunteuse comme les mots indigènes. Ces mots ou tournures s'introduisent peu à peu, deviennent familiers et font oublier leur origine étrangère. Bien sûr, cette pénétration a lieu à divers degrés selon la culture, les classes sociales et même l'idéologie du locuteur. Un emprunt linguistique a toujours un arrière-plan historique ou culturel. Mais si les contacts dus aux guerres, au commerce, aux voyages ou à l'immigration permettent des emprunts linguistiques, ils ne les expliquent pas.

Les raisons pour lesquelles un emprunt est intégré au lexique d'une langue sont multiples. Parmi celles qui sont invoquées le plus souvent figurent la nécessité de désigner des objets et réalités pour lesquels la langue emprunteuse ne dispose pas de termes appropriés et le rôle du prestige de la langue à laquelle un item lexical est emprunté (v. Campbell 2004 : 64). Or, l'intégration d'un emprunt constitue un processus très complexe. Si l'on en croit les études récentes sur les communautés en situation de contact de langues, les locuteurs bilingues (ou plurilingues) jouent un rôle décisif dans la diffusion des emprunts. Sankoff (2001) souligne le rapport entre le bilinguisme individuel et les mécanismes de changement au sein d'une communauté linguistique : « it is clear that individual strategies, individual practices in bilingual discourse, add up to community-level change » (Sankoff 2002 : 656). On peut espérer que d'autres recherches arriveront à étayer cette hypothèse⁵.

Comme tous les mots, les emprunts peuvent subir des évolutions sémantiques plus ou moins importantes (v. Thibault 2004). On distingue différents types de changements parmi lesquels figurent la sélection de sémèmes, les extensions sémantiques, l'innovation sémantique ainsi que les glissements connotatifs⁶.

La sélection de sémèmes peut être interprétée comme un choix (involontaire et inconscient) effectué par le locuteur⁷. En anglais, le substantif *goal* a plusieurs significations, dont « objectif », « intention » et « but », alors qu'en français québécois (qui a emprunté ce mot à l'anglais), seulement ce dernier sens est connu (v. Nadasdi 1991 : 182). Selon Thibault (2004 : 104), ce processus de sélection peut s'expliquer par l'usage :

« La sélection des sémèmes découle du fait que le processus de l'emprunt ne s'effectue pas au niveau de la langue, mais bien sûr au niveau du discours ; or, ce dernier n'actualise qu'une acception à la fois. La cadre dans lequel s'effectue l'emprunt est donc déterminant pour la sélection de sémèmes ».

On peut observer une extension sémantique dans le cas de *fun* dans l'expression *c'est le fun* qui, en français québécois, s'emploie au sens de « plaisant », « sympathique », « gentil », « mignon », mais aussi « pratique », « commode » ou « intéressant » (v. Nadasdi 1991 : 178). En anglais, ce même terme (dans sa fonction adjectivale) signifie « amusant » ou « comique ». Quand l'extension de sens, par rapport au mot d'origine, est tellement importante que l'on peut parler d'un véritable changement de sens, on qualifie cette évolution d'innovation sémantique. L'emploi français du lexème *caddie* pour « chariot de supermarché », par exemple, peut être considéré comme une innovation sémantique française par rapport à l'anglais (v. Spence 1989 : 324).

Les glissements connotatifs se produisent quand un mot perd une connotation qu'il avait dans la langue prêteuse ou bien quand il prend une connotation qu'il n'avait pas avant son intégration dans la langue emprunteuse. Pour Nadasdi (1991 : 185), les connotations

sémantiques (ex. : *application* au sens de 'demande d'emploi') et emprunts syntagmatiques ou calques (ex. : *prendre une marche* 'faire une promenade', traduction mot à mot de *to take a walk*).

⁵ Parmi les études en cours qui tentent de rendre compte du rôle des emprunts dans le discours de locuteurs trilingues, on peut citer le projet bilatéral PHC-Brancusi intitulé « Emprunt linguistique, créativité lexicale et comportement verbal chez les trilingues » (voir note 1). Dans la mesure où les emprunts lexicaux « vont généralement dans le sens du parler plus prestigieux au parler moins prestigieux » (Spence 2004 : 95), les emprunts qui figurent dans le discours de locuteurs bi- ou trilingues peuvent fournir des indications sur le prestige des différents idiomes employés par le sujet plurilingue.

⁶ Cette liste n'est pas exhaustive. On pourrait ajouter également les restrictions sémantiques, les métaphores, les métonymies, les formations délocutives et les réinterprétations par étymologie populaire (v. Thibault 2004 : 104 *sqq.*).

⁷ « [La sélection de sémèmes] est due bien sûr au cadre dans lequel s'effectue l'emprunt, qui fait que l'acception retenue n'est pas la plus prototypique, mais tout simplement la seule connue du locuteur » (Thibault 2004 : 118).

concernant l'appartenance aux registres de langue font partie de cette catégorie. Ainsi, en français québécois, l'adjectif *fucké* (< angl. *to fuck*) au sens de « brisé, hors service » n'est pas considéré comme appartenant au registre vulgaire⁸.

Selon Spence (1989 : 323), « presque tous les anglicismes s'emploient en français dans des sens qui sont différents, et souvent fort différents, de ceux qu'ils ont d'habitude en anglais ». C'est le cas de *brushing*⁹ et *pressing*¹⁰, par exemple. Comme Thibault, Spence insiste sur le rôle du contexte discursif qui fait que l'emprunt ne reste que partiel : le signe emprunté qui possède plusieurs significations dans la langue prêteuse n'en a souvent qu'une seule dans la langue emprunteuse. L'analyse synchronique des significations d'un mot emprunté peut s'effectuer à partir d'occurrences de ce même lexème dans un corpus écrit ou oral. Or, retracer les changements de sens paraît une entreprise nettement plus délicate, comme le constate Spence (1989 : 330) :

« L'histoire nous permet de remonter jusqu'à un certain point la filière de l'emprunt, mais le détail de l'évolution sémantique reste souvent obscur ». Avant de tenter une réponse à la question de savoir par quels moyens les études récentes en sémantique lexicale parviennent à éclaircir certains aspects concernant ce développement, il nous semble judicieux de faire un bref rappel de l'histoire de ce champ de la linguistique.

3. Bref historique de la sémantique lexicale : de la tradition philologico-historique à la grammaire cognitive

La sémantique lexicale a connu une évolution significative depuis ses débuts. Si les différentes traditions se sont chevauchées et ont pu coexister pendant certaines périodes (v. Rastier 1993 : 156), on peut dégager cinq courants majeurs qui ont marqué l'histoire de la sémantique lexicale et qui reflètent l'évolution générale des théories linguistiques.

Le milieu du 19^e siècle marque la naissance de la sémantique lexicale à l'intérieur de la linguistique historique et comparative. Les travaux de cette époque (parmi lesquels on trouvera Paul 1880, Darmesteter 1887 et Bréal 1897) s'inscrivent tous dans la tradition historico-philologique (v. Geeraerts et Vandeloise 1991 : 18) qui s'est fixé comme objectif de faire ressortir mécanismes qui guident l'évolution du lexique. L'importance accordée à l'histoire et à l'étymologie n'étonne guère si l'on regarde l'orientation générale de la linguistique entre 1850 et 1930. L'étude des changements de sens des items lexicaux se trouve au cœur des préoccupations des chercheurs comme Bréal, souvent considéré comme le père fondateur de la sémantique. Dans son ouvrage *Essai de sémantique*, l'auteur insiste sur le fait que l'interprétation du sens ne peut se faire qu'à travers une approche diachronique : « L'histoire peut seule donner aux mots le degré de précision dont nous avons besoin pour les bien comprendre » (1897 : 124).

L'essor de la sémantique historique se manifeste dans de grands projets lexicologiques tels que le *Oxford English Dictionary* (1895). Cette focalisation sur l'histoire des mots fait oublier que les travaux de Bréal comportent des réflexions que l'on retrouvera presque un siècle plus tard dans un autre contexte. Comme le soulignent Geeraerts et Vandeloise (1991 : 20 sq.), de par son orientation psychologique, l'approche adoptée par Bréal présente de remarquables affinités avec la grammaire cognitive. En postulant que « [le langage] objective la pensée » (Bréal 1897 : 271), l'auteur met en avant que « le langage est une traduction de la réalité, une transposition où les objets figurent déjà généralisés et classifiés par le travail de la

⁸ « Il est vrai que *fucké* en québécois demeure toujours un vocable d'un niveau de langue peu soutenu. Néanmoins, il ne l'est pas au même titre que le terme anglais » (Nadasdi 1991 : 185).

⁹ Angl. « cutting of brushwood, twigs, etc. » (*OED*) ; fr. « mise en plis où les cheveux sont travaillés mèche après mèche avec une brosse ronde et un séchoir à main » (*PR*).

¹⁰ Angl. « action of press ; a product of pressing, e.g. juice, wine, oil, etc. » (*OED*) ; fr. « Etablissement où l'on nettoie les vêtements et où on les repasse à la vapeur » (*PR*).

pensée » (Bréal 1897 : 275). Le langage ne serait donc pas un module autonome, mais ferait intégralement partie de la cognition humaine. De ce fait, l'évolution sémantique constitue le résultat de processus psychologiques incarnés par les « lois intellectuelles du langage » qui elles-mêmes sont le reflet d'un besoin d'une expression adéquate de la pensée : « À mesure que l'expérience du genre humain augmente, le langage, grâce à son élasticité, se remplit d'un sens nouveau » (1897 : 273). Bréal anticipe ici l'un des postulats des théories basées sur l'usage pour lesquelles ce sont les structures linguistiques qui reflètent l'usage et non pas l'inverse¹¹.

La période de 1925 à 1975 est marquée par l'essor de la sémantique structuraliste. Celle-ci part du principe qu'il existe un niveau autonome de structure sémantique et tente, à travers l'étude structurale et synchronique des champs sémantiques (par le biais de l'analyse componentielle), de mettre au jour les oppositions distinctives entre les éléments du lexique, d'établir des hiérarchies taxonomiques et d'examiner les relations lexicales (hypo- et hyperonymie, homonymie, synonymie et antonymie). Parmi les représentants de ce courant figurent, entre autres, Leo Weisgerber (1927), Jost Trier (1931) et John Lyons (1963).

Vers le milieu des années 60, plusieurs chercheurs se proposent de formaliser le lien entre forme et sens des unités linguistiques. Ainsi, Katz et Fodor (1963) tentent d'associer l'approche structuraliste au cadre théorique de la grammaire générative. À partir des années 1970, on observe l'émergence d'une sémantique néostructuraliste (v. Wierzbicka 1972 et Pustejovsky 1995) qui s'appuie sur les acquis de la linguistique informatique et de la logique.

Si l'on peut objecter qu'« en quelque sorte, la sémantique a toujours été cognitive, car le sens linguistique a toujours été détenu par les sciences de l'esprit (logique, idéologie, psychologie, etc.) » (Rastier 1993 : 179), c'est essentiellement la théorie du prototype (v. Rosch 1977 et Mervis et Rosch 1981) qui a donné l'impulsion majeure à l'émergence de ce courant. Parmi ses représentants les plus célèbres figurent Fillmore (1977), Lakoff et Johnson (1980), Coleman et Kay (1981), Langacker (1983) ainsi que Talmy (1983).

¹¹ L'importance de l'usage, et, *a fortiori*, du contexte discursif, est également soulevée par Paul, autre représentant du courant philologico-historique, qui établit la distinction entre signification usuelle et signification occasionnelle. Pour Paul, la signification usuelle correspond à la description sémantique du lexème figurant dans le dictionnaire, alors que la signification occasionnelle est la concrétisation de cette description dans le contexte d'un énoncé (v. Geeraerts 2010 : 15) : « The occasional signification is very commonly richer in content than the usual one, and narrower in extent. In the first place the word in its 'occasional' sense may denote something concrete, while in its 'usual' sense it denotes only something abstract, *i.e.* some general conception under which different concrete ones may be ranged » (Paul 1891 : 66).

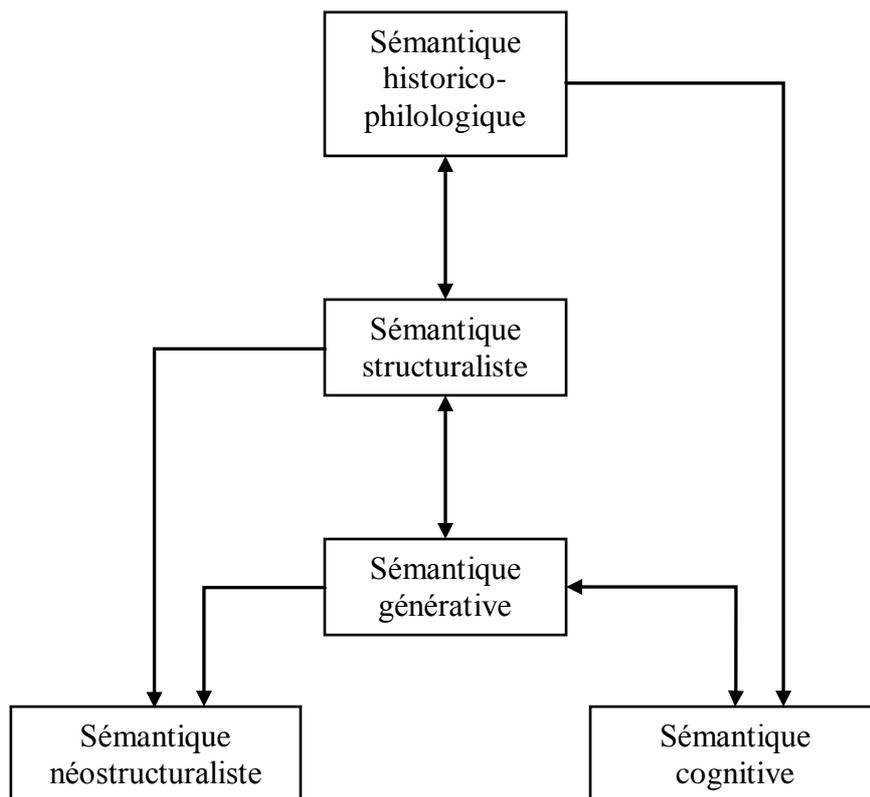


Figure 1 : Les principaux courants de la sémantique lexicale (selon Geeraerts 2010 : 276)

La sémantique cognitive renoue avec la tradition historico-philologique dans sa conception psychologique et encyclopédique du sens : « lexical meaning is not considered to be autonomous, but is instead inextricably bound up with the individual, cultural, social, and historical experience of the language user » (Geeraerts 2010 : 277).

Geeraerts et Vandeloise (1991 : 24 *sqq.*) résument les principaux postulats de la sémantique cognitive comme suit :

- Les concepts lexicaux possèdent des frontières floues. La distinction entre centres conceptuels et zones périphériques permet de rendre compte du déséquilibre entre exemples marginaux et exemples prototypiques.
- Parallèlement aux frontières floues des concepts lexicaux dans leur ensemble, il n'existe pas de frontières claires entre les significations qui constituent l'ensemble d'une catégorie.
- Les concepts lexicaux affichent une certaine dynamique. Cette flexibilité permet d'établir un lien entre la perspective synchronique et la perspective diachronique, en faisant apparaître les changements affectant le noyau prototypique d'un concept.
- Les recherches en sémantique ne peuvent et ne doivent pas faire abstraction de l'expérience langagière et du contexte de l'usage des mots. Ceci est particulièrement vrai pour les modèles métaphoriques qui sont susceptibles de présenter des différences culturelles non négligeables.

Toujours selon cette approche, les différents sens d'un mot polysémique se situeraient autour d'un centre prototypique. Toutes les significations ne possèdent pas la même importance, ou, en termes de sémantique cognitive, la même saillance : il existe des sens centraux, caractérisés par leur longévité et leur prépondérance logique par rapport aux autres (et qui sont sujets à des évolutions), et des sens périphériques qui ne possèdent pas ces

caractéristiques. Les recherches récentes dans ce domaine insistent notamment sur une vision dynamique du concept de prototype qui peut évoluer à travers le temps. Par ailleurs, elles introduisent une perspective quantitative à l'étude du sens des mots dont les enjeux seront discutés dans le cadre du chapitre suivant.

Avant de regarder de plus près le spectre d'études en sémantique cognitive, il convient de s'attarder sur un concept qui occupe une place centrale dans la grammaire cognitive. Il s'agit de la notion d'*entrenchment* qui pourrait être définie comme le « degré d'implantation [d'une structure linguistique] comme norme de comportement » (Salanskis 2003 : 128). Ce degré d'implantation est en rapport direct avec la fréquence d'emploi de cette même structure :

« Every use of a structure has a positive impact on its degree of entrenchment, whereas extended periods of disuse have a negative impact. With repeated use, a novel structure becomes progressively entrenched, to the point of becoming a unit ; moreover, units are variably entrenched depending on frequency of their occurrence » (Langacker 1987 : 59)

Si l'on applique ce concept au domaine du lexique, on pourrait émettre deux hypothèses :

- 1) Plus une structure lexicale est utilisée, plus son degré d'implantation est important.
- 2) Plus une structure lexicale est utilisée (dans des contextes différents), plus elle est sujette à des variations dans l'usage, plus elle est susceptible de subir des changements.

Dans une perspective cognitive, le changement linguistique peut être interprété comme une augmentation ou une réduction du degré d'*entrenchment* des unités linguistiques. L'implantation d'un emprunt peut être étudiée à deux niveaux : au niveau individuel (*person-based entrenchment*) et au niveau collectif (*community-based conventionalisation*). Dans le premier cas, il s'agit d'examiner le poids que représente l'emprunt dans le lexique d'un locuteur (à travers l'étude de la compétence et de la performance lexicales de celui-ci), alors que dans le deuxième cas, on tentera de déceler le degré de conventionnalisation d'un emprunt à l'intérieur d'une communauté linguistique (v. Backus 2012 : 10).

Avec l'apparition des modèles basés sur l'usage, la linguistique cognitive se rapproche de la sociolinguistique en intégrant les concepts de variation et variabilité des productions langagières (v. Backus 2012 : 6). Mais contrairement à la sociolinguistique « traditionnelle » qui se contente de faire apparaître la diversité des usages et de les mettre en rapport avec des facteurs sociaux, la sociolinguistique cognitive s'efforce d'aller plus loin en établissant des modèles qui schématisent l'impact de cette diversité des usages sur les représentations mentales des structures linguistiques.

4. L'apport des approches contemporaines en linguistique cognitive à l'étude de l'évolution des emprunts

Les études en lexicologie diachronique ont permis d'apporter une réponse à une question capitale concernant les emprunts : celle du moment de l'intégration dans le lexique (ou plutôt : de la première attestation dans un document écrit). Il suffit de consulter le *TLFi*¹² pour apprendre que le mot *flash* est utilisé (à l'écrit) en France depuis 1918. Cependant, les informations sur l'extension du noyau sémantique (de « éclair destiné à illuminer un sujet que l'on veut photographier » à « information courte mais généralement importante, transmise en priorité ») de cet emprunt restent vagues et lacunaires. De même, les études dans le domaine de la typologie des langues (qui adoptent une démarche quantitative) se limitent souvent à donner une image floue du phénomène de l'emprunt. Établir, par exemple, le pourcentage d'emprunts à l'anglais attestés en français à un moment donné ne renseigne pas sur leur

¹² *Trésor de la langue française informatisé*, accessible en ligne à l'adresse <http://atilf.atilf.fr>

emploi effectif dans la communication quotidienne de locuteurs français (et, encore moins, francophones).

Bien que les approches historico-philologique et structuraliste aient largement contribué à l'essor de la sémantique lexicale, le pouvoir explicatif des deux reste limité dans la mesure où ni l'influence du niveau lectal (ou code social), ni l'impact de l'usage sur les représentations des structures linguistiques ne sont pris en compte. En effet, les changements sémantiques que nous constatons reflètent (du moins en partie) des changements de comportements sociaux (dont langagiers) et donc d'usage. De ce fait, il paraît inévitable d'intégrer la perspective sociale à l'analyse sémantique. La sociolinguistique cognitive s'est donné pour mission de relever ce défi. Partant du postulat que le lexique ne représente pas une dimension autonome, que les changements observables sont étroitement liés à la dynamique des usages et que la diffusion de ceux-ci se fait par imitation, les travaux des représentants de cette « nouvelle » sémantique cognitive (v. Geeraerts 1997; Geeraerts *et al.* 1999) tentent de mettre en perspective la dimension cognitive et la dimension sociale des changements sémantiques.

Dans une étude des termes néerlandais (et des emprunts à l'anglais) servant à désigner différentes catégories de vêtements, Geeraerts (1997) a pu montrer qu'entre 1988 et 1992, le concept lexical *legging*, introduit comme néologisme en 1988 pour désigner un pantalon moulant féminin en tissu élastique, connaît une extension de son noyau sémantique. L'examen diachronique se base sur la recherche des traits distinctifs et de leur fréquence dans les illustrations de *legging* dans des catalogues de mode durant une période de cinq ans. L'évolution a été mesurée à l'aide de six dimensions descriptives : L (longueur), W (width : largeur vs. étroitesse), C (crease : présence/absence d'un pli), M (matériau), F (fonction) et S (sexe). L'étude révèle une extension graduelle du concept qui inclut désormais des pantalons moins étroits, d'une coupe plus courte que le modèle initial et faits de tissus non élastiques¹³.

En adoptant une vision dynamique du prototype, Geeraerts a tenté de montrer que celui-ci se modifie avec l'usage et que la diffusion des changements constitue le résultat de l'accumulation d'actions individuelles. Ainsi, les évolutions sémantiques obéissent à la fois à des mécanismes cognitifs (extension/polysémie qui se traduit, entre autres, par un emploi métaphorique et métonymique d'une unité lexicale) et des mécanismes sociaux (préférence d'un terme à l'autre dans l'usage) :

« words die out because speakers refuse to choose them, and words are added to the lexical inventory of a language because some speakers introduce them and others imitate these speakers ; similarly, words change their value within the language because people start using them in different circumstances [...] in choosing [lexical items, A.F.] among existing alternatives, the individual language user takes into account their sociolinguistics, non-referential value, and conversely, the expansion of a change over a language community is the cumulative effect of individual choices » (Geeraerts 2010 : 265).

Il en découle que le sens est le produit à la fois de l'usage et de mécanismes cognitifs (v. Harder 2010). Afin d'étayer cette hypothèse et de répondre à d'autres questions concernant l'évolution sémantique des emprunts, il paraît nécessaire de repenser les options méthodologiques. Des recherches basées sur des corpus oraux et écrits, adoptant une démarche à la fois qualitative et quantitative, permettraient de mieux retracer les évolutions subies par les emprunts dans différents contextes. Par ailleurs, elles pourraient nous renseigner sur l'implantation des emprunts à la fois au niveau individuel et au niveau collectif et sur sa diffusion par rapport à son équivalent français.

¹³ On peut imaginer que cet emprunt a connu une évolution semblable en français. Or, les dictionnaires français ne fournissent pas d'information à ce propos. Selon le *TLFi*, le terme *leggings* est employé en français pour désigner des « jambières de cuir ou de toile, utilisées notamment pour le sport et la chasse ». Le *Petit Robert* les définit tout simplement comme « jambières de cuir ou de toile ».

Pour mesurer cette implantation, il est inévitable de diversifier les techniques d'enquêtes. On pensera notamment à des tests d'acceptabilité afin d'éclaircir les contextes d'usage et donc les changements en cours. Lors d'une enquête réalisée en 2003 auprès de locuteurs francophones de l'archipel des Îles-de-la-Madeleine (Canada), nous avons relevé l'emploi de *light* pour « phare » (au sens de « tour édifiée sur une côte, sur un îlot ou à l'entrée d'un port, surmontée d'une source lumineuse puissante, servant à guider la navigation maritime pendant la nuit », *TLFi*). Dans ce cas précis, les occurrences dans le corpus ne permettent pas de tirer des conclusions satisfaisantes sur les significations attachées au concept *light*. Etant donné la polysémie de *light* en anglais et de *phare* en français, il serait intéressant de savoir si, par exemple, *lights* peut également s'employer pour les phares d'une voiture, les feux de signalisation ou l'éclairage public. Un test d'acceptabilité donnerait, dans ce cas précis, des indications précieuses qui sont difficiles à obtenir à partir de données de corpus.

Les forums Internet constituent une autre source qui fournit des renseignements sur les emplois variables et les évolutions en cours d'un emprunt. À travers les commentaires métalinguistiques dans les échanges en ligne entre traducteurs professionnels et dans les forums d'apprenants, il est possible de dégager des traces de l'instabilité des concepts ainsi que de leurs frontières floues, comme dans le cas des termes utilisés pour des chaussures de sport. Des discussions en ligne concernant les emprunts *basket* (*PR* : « chaussure de sport lacée, en toile, à tige haute, à semelle de caoutchouc ») et *tennis* (*PR* : « chaussure basse, à semelle de caoutchouc souple et adhérente) montrent la dynamique et les extensions possibles de leurs noyaux prototypiques respectifs. Ainsi, interrogés sur l'emploi des termes *basket*, *tennis* et *chaussure de sport*, les usagers ont fourni les réponses suivantes :

« Tennis et baskets se portent tous les jours, sport ou non, tandis que les chaussures de sport peuvent concerner n'importe quel sport et sont réservées à la pratique d'un sport »¹⁴

« Baskets est plus courant et plus général »¹⁵

« On peut parler de tennis pour des chaussures de basket-ball mais le terme est moins approprié que baskets. En revanche on peut parler indifféremment de baskets ou de tennis pour des chaussures de tennis »¹⁶.

Selon ces réponses, le terme *basket* ne recouvre donc pas seulement les « chaussures de sport lacées, en toile, à tige haute », mais toute chaussure (même basse) en toile pourvue d'une semelle de caoutchouc. L'extension du noyau prototypique, absente de l'entrée *basket* du *Petit Robert*, constitue un changement en cours (ou peut-être déjà abouti) dont les dictionnaires ne peuvent (et n'ont pas vocation à) rendre compte. Cependant, plusieurs questions concernant la diffusion de ces changements restent en suspens, notamment celle du passage du niveau individuel au niveau collectif et de l'implication de certains groupes de locuteurs (p.ex. journalistes, hommes politiques ou traducteurs) qui agissent comme catalyseurs de ce processus.

5. En guise de conclusion

La nouvelle sémantique cognitive s'est constituée comme une approche intégrative qui étudie les liens entre la dimension cognitive, la dimension sociale (lectale) et la dimension discursive de la construction du sens. La fréquence d'usage et le degré d'implantation figurent parmi les principaux paramètres qui déterminent le statut et l'évolution sémantique des unités lexicales. Dans le cadre de cette contribution, nous avons essayé de mettre en avant l'apport potentiel de ce courant relativement jeune à l'étude de l'évolution sémantique des emprunts

¹⁴ http://www.proz.com/kudoz/english_to_french/sports_fitness_recreation/1028893-sneakers_sports_shoes.html

¹⁵ <http://forum.wordreference.com/showthread.php?t=750725&langid=6>

¹⁶ <http://forum.wordreference.com/showthread.php?t=750725&langid=6>

lexicaux. Si celle-ci peut se faire par l'analyse des pratiques individuelles que l'on retrouve dans des corpus de la langue parlée et écrite, une diversification des méthodes d'enquête semble inévitable si l'on veut arriver à une meilleure compréhension des changements en cours.

Bibliographie

- BACKUS, Ad (2012), "A usage-based approach to borrowability", *Tilburg Papers in Culture Studies*, pp. 1-26. Publication en ligne (<http://www.tilburguniversity.edu/research/institutes-and-research-groups/babylon/tpcs>)
- BREAL, Michel (1897), *Essai de sémantique*. Paris : Hachette.
- CAMPBELL, Lyle (2004), *Historical linguistics. An introduction*. 2^e éd. Edinburgh : Edinburgh University Press.
- COLEMAN, Linda/ KAY, Paul (1981), "Prototype semantics: the English verb *lie*", *Language* 57, pp. 26-44.
- DARMESTETER, Arsène (1887), *La vie des mots étudiés dans leur signification*. Paris : Delgrave.
- FILLMORE, Charles (1977), "Scenes-and-frames semantics", in Antonio Zampolli (éd.), *Linguistics structures processing*. Amsterdam : North-Holland, pp. 55-81.
- GEERAERTS, Dirk (1997), *Diachronic prototype semantics. A contribution to historical lexicology*. Oxford: Oxford University Press.
- GEERAERTS, Dirk (2010), *Theories of lexical semantics*. Oxford: Oxford University Press.
- GEERAERTS, Dirk/ GRONDELAERS, Stefan/ SPEELMAN, Dirk (1999), *Convergentie en divergentie in de Nederlandse woordenschat : een onderzoek naar kleding- en voetbaltermen*. Amsterdam : Meertens Instituut.
- GEERAERTS, Dirk/ Vandeloise, Claude (1991), « Grammaire cognitive et sémantique lexicale », *Communications* 53, pp. 17-50.
- HARDER, Peter (2010), *Meaning in mind and society. A functional contribution to the social turn in cognitive linguistics*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- KATZ, Jerrold/ FODOR, Jerry (1963), « The structure of semantic theory », *Language* 39, pp. 170-210.
- LAKOFF, George/ JOHNSON, Mark (1980), *Metaphors we live by*. Chicago: University of Chicago Press.
- LANGACKER, Ronald (1983), *Foundations of cognitive grammar, I, Orientation; II, Semantic structures*. Trèves: LAUT.
- LANGACKER, Ronald (1987), *Foundations of cognitive grammar*. Stanford: Stanford University Press.
- LOVELY, Esther (2011), "Learners' strategies for transliterating English loanwords into Katakana", *New Voices* 4, pp. 100-123.
- LYONS, John (1963), *Structural semantics*. Oxford: Blackwell.
- MAJOR, Roy (2001), *Foreign accent: The ontogeny and phylogeny of second language phonology*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- MERVIS, Carolyn/ ROSCH, Eleanor (1981), "Categorization of natural objects", *Annual review of psychology* 32, pp. 89-115.
- NADASDI, Terry (1991), « Divergence sémantique des anglicismes au Québec », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 10 (3), pp. 173-187.
- NEVINS, Andrew/ BRAUN, David (2009), "The role of underlying representations in L2 Brazilian English", in Andrea Calabrese et Leo Wetzels (éds.), *Loan phonology*. Philadelphia: Benjamins, pp. 181-191.

- OED : The Oxford English Dictionary*. 2^e éd. 1989, OED Online. Oxford University Press.
- PAUL, Hermann (1880), *Prinzipien der Sprachgeschichte*. Halle: Niemeyer (trad. anglaise: *Principles of the history of language*. London: Longmans, Green & Co., 1891).
- POIRIER, Claude (1980), « Le lexique québécois: Son évolution, ses composantes », in René Bouchard (dir.), *Culture populaire et littératures au Québec*. Coll. 'Stanford French and Italian Studies' n°19. Saratoga : Anma Libri, pp. 43-80.
- PR: REY-DEBOVE, Josette/ Alain REY (sous la dir. de) (2006), *Le nouveau Petit Robert*. Paris : Le Robert.
- PUSTEJOVSKY, James (1995), *The generative lexicon*. Cambridge : MIT Press.
- RASTIER, François (1993), « La sémantique cognitive. Éléments d'histoire et d'épistémologie », *Histoire Épistémologie Langage* 15 (1), pp. 153-187.
- ROSCH, Eleanor (1977), "Human categorization", in Neil Warren (éd.), *Studies in cross-cultural psychology*, vol. 1. New York: Academic Press, pp. 1-49.
- SALANSKIS, Jean-Michel (2003), *Herméneutique et cognition*. Lille : Presses Universitaires du Septentrion.
- SANKOFF, Gillian (2002), « Linguistic outcomes of language contact », in Peter Trudgill/ Jack Chambers/ Nathalie Schilling-Estes (dir.), *Handbook of language variation and change*. Oxford : Blackwell, pp. 638-668.
- SPENCE, Nicole (1989), « Qu'est-ce qu'un anglicisme? », *Revue de linguistique romane* 53 (211/212), pp. 323-334.
- SPENCE, Nicole (2004), « Le français véhicule des emprunts à l'anglais », *Revue de linguistique romane* 68 (269/270), pp. 95-103.
- TADMOR, Uri/ HASPELMATH, Martin/ TAYLOR, Bradley (2010), "Borrowability and the notion of basic vocabulary", *Diachronica* 27(2), pp. 226-246.
- TALMY, Leonard (1983), "How language structures space", in Herbert Pick/ Linda Acredolo (éds.), *Spatial orientation theory, research and applications*. New York: Plenum Press, pp. 225-282.
- THIBAUT, André (2004), « Évolution sémantique et emprunts: les gallicismes de l'espagnol », in Franz Lebsanft/ Martin Gleßgen (éds.), *Historische Semantik in den romanischen Sprachen*. Tübingen: Niemeyer, pp. 103-119.
- TRIER, Jost (1931), *Der deutsche Wortschatz im Sinnbezirk des Verstandes*. Heidelberg : Winter.
- WEISGERBER, Leo (1927), « Die Bedeutungslehre – ein Irrweg der Sprachwissenschaft », *Germanisch-Romanische Monatsschrift* 15, pp. 161-183.
- WIERZBICKA, Anna (1972), *Semantic primitives*. Frankfurt : Athenaeum.